

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
POUR MARCHÉ PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE**



**I- Identification de la collectivité qui passe le marché :**

VILLE D'AUTUN  
Hôtel de Ville – Place du Champ de Mars - 71400 AUTUN  
Tél. 03.85.86.80.00 – Fax. 03.85.86.80.28

**II- Type de procédure :**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte.  
Elle est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique.

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

**III- Lieu et durée/délai d'exécution :**

AUTUN – La durée et le délai sont de 29 mois.

**IV- Objet :**

Mission de maîtrise d'œuvre relative à la création d'un bassin de rétention – Saint Pancrace / Le Breuil / Saint Branchez

**V- Caractéristiques principales du marché :**

Marché non alloti.

**VI- Documents à produire par le candidat :**

Voir Règlement de Consultation.

**VII- Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

**VIII- Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est uniquement consultable et téléchargeable par les candidats sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse électronique suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr> (référence : **2026008**)

→ Il est aussi disponible depuis le **site de la Ville d'Autun, sous la rubrique « marchés publics » - SALLE DES MARCHES**, à l'adresse électronique suivante (il s'agit d'un lien dirigeant directement sur le DCE, sur la plateforme de dématérialisation indiquée précédemment) :

**Cliquez sur le lien ci-dessous ou collez-le dans la barre d'adresse de votre navigateur :**

<https://www.autun.com/decouvrir-autun/autun-et-l-economie/marches-publics>

puis sur **SALLE DES MARCHES**.

**IX- Conditions de remise des offres :**

Transmission électronique **OBLIGATOIRE**

La transmission des plis est effectuée **exclusivement** à l'adresse URL suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**X- Date limite de réception des offres qui comprendront l'ensemble des pièces énumérées au Règlement de Consultation :**

**Mercredi 20 mai 2026 – 11H00**

**XI- Variantes et PSE :**

Variantes exigées par l'acheteur :  
Sans objet.

Variante (libre) à l'initiative des candidats :  
Sans objet

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :  
Sans objet

## **XII- Options**

### Marché à tranches

Tranche ferme	Mission de maîtrise d'œuvre (base + complémentaires)
Tranche optionnelle 1	MO1 – Elaboration du dossier au titre de l'article R214-1 du Code de l'environnement – Loi sur l'eau rubrique 3.1.1.0. de type « déclaration »
Tranche optionnelle 2	MO2 – Elaboration du dossier au titre de l'article R214-1 du Code de l'environnement – Loi sur l'eau rubrique 3.1.1.0. de type « autorisation »
Tranche optionnelle 3	MO3 – Elaboration du dossier au titre de l'article R214-1 du Code de l'environnement – Loi sur l'eau rubrique 3.3.1.0. de type « déclaration »
Tranche optionnelle 4	MO4 – Elaboration du dossier au titre de l'article R214-1 du Code de l'environnement – Loi sur l'eau rubrique 3.3.1.0. de type « autorisation »

### Prestations similaires

En application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique, un ou plusieurs nouveaux marchés pourront être passés ultérieurement avec le titulaire du marché pour la réalisation de prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) devra(devront) être conclu(s) dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

## **XIII- Renseignements complémentaires :**

### Renseignements complémentaires concernant la consultation :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront transmettre leur demande obligatoirement par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Une réponse sera alors publiée sur la plateforme de dématérialisation à toutes les entreprises identifiées ayant téléchargé le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile.

### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon  
22, rue d'Assas - B.P. 61616 - 21016 Dijon  
tél. : (+33)3-80-73-91-00 / télécopieur : (+33)3-80-73-39-89  
adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

### Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Dijon  
22, rue d'Assas - B.P. 61616 - 21016 Dijon  
tél. : (+33)3-80-73-91-00  
courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

Visite du site : La visite de site est optionnelle.

Insertion : Sans objet.

## **XIV- Date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence :**

Mercredi 22 avril 2026.